

LA RÉCUPÉRATION ET LE RECYCLAGE

avec **FIDUCIAL Offices Solutions**

Une récupération en temps réel par nos chauffeurs-livreurs de tous vos modèles de cartouches (laser, jet d'encre, cassettes), piles, ampoules, et équipements électriques et électroniques.

C'est possible, simple, efficace et surtout bon pour l'environnement.

Les consommables d'impression

- Une filière de recyclage parfaitement écologique de vos cartouches grâce à notre adhésion au programme NEW LIFE Attitude de **REVALIS**



- tri des cartouches,
- revalorisation des cartouches réutilisables avec le programme No Waste Solution : 0% de déchets en fin de traitement, 100% de valorisation - réemploi des pièces détachées et réemploi des matériaux restants,
- traitement 100% respectueux de l'environnement garantissant 0% d'incinération et 0% d'enfouissement, un process industriel générateur d'emplois.

Nous mettons gratuitement à votre disposition :

- Un container en carton recyclé, réf. **100 189**
- ou une pochette spécifique pour la reprise à l'unité, réf **100 190**.



Les ampoules



- En partenariat avec l'éco-organisme **RECYLUM**, nous pouvons collecter toutes les ampoules **sauf** les ampoules à filaments (type incandescentes ou tubes halogènes). Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais portent toutes le symbole «poubelle barrée», signifiant qu'elles ne doivent être jetées ni avec les déchets ménagers, ni dans le conteneur à verre.
- Les lampes collectées sont alors **enlevées et recyclées** par Récyllum. Ces opérations sont financées par l'Éco-contribution, payées lors de l'achat.
- Une filière de recyclage parfaitement écologique



- **Le mercure représente 0,005% du poids des lampes.** Pour limiter les risques de pollution, il est neutralisé de manière à ne pas contaminer les sous-sols et nappes phréatiques.
- Des ressources naturelles préservées : **plus de 90% du poids des lampes est recyclé** en vue de la fabrication de produits neufs (tubes fluorescents, laine de verre, canettes...).
- La fabrication du verre à partir de matériaux recyclés consomme moins d'énergie que sa fabrication à partir de sable.

Nous mettons gratuitement à votre disposition des containers « Lumibox » :

- Pour les lampes **<60 cm**, réf. **101 927**
- Pour les lampes/tubes **>60 cm**, réf. **112 740**

Les piles



- En partenariat avec **COREPILE**, éco-organisme à but non lucratif, nous pouvons collecter toutes les piles usagées.
- Les piles sont ensuite acheminées dans des fûts collecteurs par un transporteur agréé vers une usine de traitement des déchets. Les différents métaux constituant les piles et petites batteries sont ensuite séparés pour pouvoir les réutiliser dans différentes industries.



Nous mettons gratuitement à votre disposition :

- Une boîte de récupération réf. **279 146**

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

- En partenariat avec **Ecologic**, éco-organisme agréé par l'État pour la gestion des **Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)**, nous récupérons les produits usagés correspondants pour les recycler.

La règle est : 1 repris pour 1 acheté sur des produits «similaires» (de même catégorie).

- Les DEEE sont acheminés par un transporteur agréé vers une usine agréée de traitement de déchets.
- Ecologic veille au bon fonctionnement de la filière auprès de l'ensemble des acteurs impliqués (producteurs, distributeurs, détenteurs/utilisateurs, opérateurs de traitement...), dans un souci de performance, de clarté et de respect de l'environnement.
- **Désireux de valoriser son expertise** sur le recyclage des équipements électriques, Ecologic s'engage au sein de différents organismes de réflexion ou de conseil dédiés à l'analyse du cycle de vie des produits :
 - Ecologic est le seul éco-organisme certifié ISO 9001 et ISO 14001.
 - Depuis 2011, Ecologic est membre de l'Alliance green IT afin de sensibiliser et d'influer sur les discussions pouvant aborder la fin de vie des équipements électriques et électroniques.
 - Ecologic est membre d'«Ordi 2.0», un programme gouvernemental de lutte contre la fracture numérique.
 - L'éco-label américain EPEAT reconnaît Ecologic comme conforme à ses critères de gestion de fin de vie des produits.
 - Ecologic est membre de l'Institut de l'Économie Circulaire



Commandez votre boîte de récupération «**Electribox**» réf. **113 768** pour un prix de 8.77 €

CE SERVICE VOUS INTÉRESSE ?

- Saisissez directement dans votre commande **le code produit du contenant** (une commande ne contenant qu'un container de reprise ne pourra pas être validée sauf pour une boîte Electribox qui est facturée 8.77€).

100 189Carton de récupération des cartouches
100 190Enveloppe de récupération des cartouches
101 927Carton Lumibox pour les ampoules
112 740Carton Tubibox pour les tubes
279 146Boîte de récupération des piles
113 768Boîte Electribox pour la récupération du matériel

- Saisissez directement dans votre commande **le code produit de la demande de reprise des déchets** (une commande ne contenant qu'une demande de reprise des déchets ne pourra pas être validée).

113 982Reprise DEEE
250 102Reprise piles
250 103Reprise cartouches
250 104Reprise déchets ampoules